

DAVID COLLING ¹

AMANOCLAIR : LES AMIS DE L'ABBAYE NOBLE DE CLAIREFONTAINE - NAISSANCE, BUTS, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES D'UN COMITÉ DE SAUVEGARDE DYNAMIQUE

Depuis 1997, la gestion effective du site archéologique et historique de Clairefontaine incombe à l'asbl Amanocclair, sous la supervision de l'asbl « Œuvres Paroissiales du Doyenné d'Arlon », qui lui a délégué l'administration, dans le cadre d'un bail emphytéotique (bail du 11 décembre 1997, n° 97296, transcrit au bureau des hypothèques d'Arlon le 6/01/1998, vol. 6366, n°8) ². Le travail réalisé en quelques années par les membres d'Amanocclair – tous bénévoles –, par ses sympathisants, ainsi que par les différents organismes extérieurs, est remarquable, eu égard à la superficie et à la diversité du site à gérer : l'imposant site archéologique et le parc qui l'environne, la chapelle néo-romane Notre-Dame du Bel Amour renfermant dans sa crypte le tombeau de la comtesse Ermesinde, la source Saint-Bernard, la conciergerie, le domaine du Bardenbourg (ancienne maison de campagne des Pères jésuites) ainsi que le bâtiment dit de l'« Alcazar », qui le joute.

C'est le 30 juillet 1997 que l'Association des Amis de l'Abbaye Noble de Clairefontaine, réunie en assemblée générale, s'est constituée en association sans but lucratif. Les statuts de l'association ont paru aux annexes du Moniteur belge du 16 octobre 1997 ³ et furent modifiés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 ⁴, afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions de la loi sur les associations sans but lucratif du 27 juin 1921, modifiée par la loi du

1. Licencié en Histoire, collaborateur scientifique à l'I.A.Lux. et membre d'Amanocclair. Il nous est agréable de remercier tout particulièrement Jean-Pierre MANDY, administrateur-délégué d'Amanocclair, probablement un des bénévoles les plus actifs et la mémoire vivante de l'association, d'avoir bien voulu relire cet article de son œil expert. Les éventuelles erreurs qui persisteraient ne peuvent lui être imputées et relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.
2. Le domaine est la propriété des Œuvres Paroissiales du Doyenné d'Arlon depuis qu'il fut racheté à la congrégation des Pères jésuites en 1969. Jean-Pierre MANDY, *Clairefontaine. Histoire des ruines de la vallée de Clairefontaine*, Luxembourg, 2000, p. 153.
3. *Moniteur belge*, 16 octobre 1997, n° 16987.
4. *Moniteur belge*, 7 février 2005, n° 23260.

2 mai 2002. Ses membres fondateurs étaient Jean-Marie Jadot, Hugues Delacroix, Henri Bosseler, Jacques Davin, Robert Bricart, Blanche Gengler, et Paul Maldague.

Les buts et objectifs de l'association sont repris dans ses statuts : *L'association a pour but l'étude, le financement et l'organisation des travaux nécessaires à la conservation et à l'entretien des ruines de l'abbaye noble de Clairefontaine (Arlon) et du complexe paroissial immobilier qui l'environne, des activités spirituelles, culturelles, historiques et économiques destinées à promouvoir la mise en valeur de cet ensemble. L'objet de l'association est l'activité mise en œuvre pour la réalisation de ce but. Dans ce cadre, l'association peut accomplir, seule ou avec le concours d'autres mouvements associatifs, tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son but* ⁵.

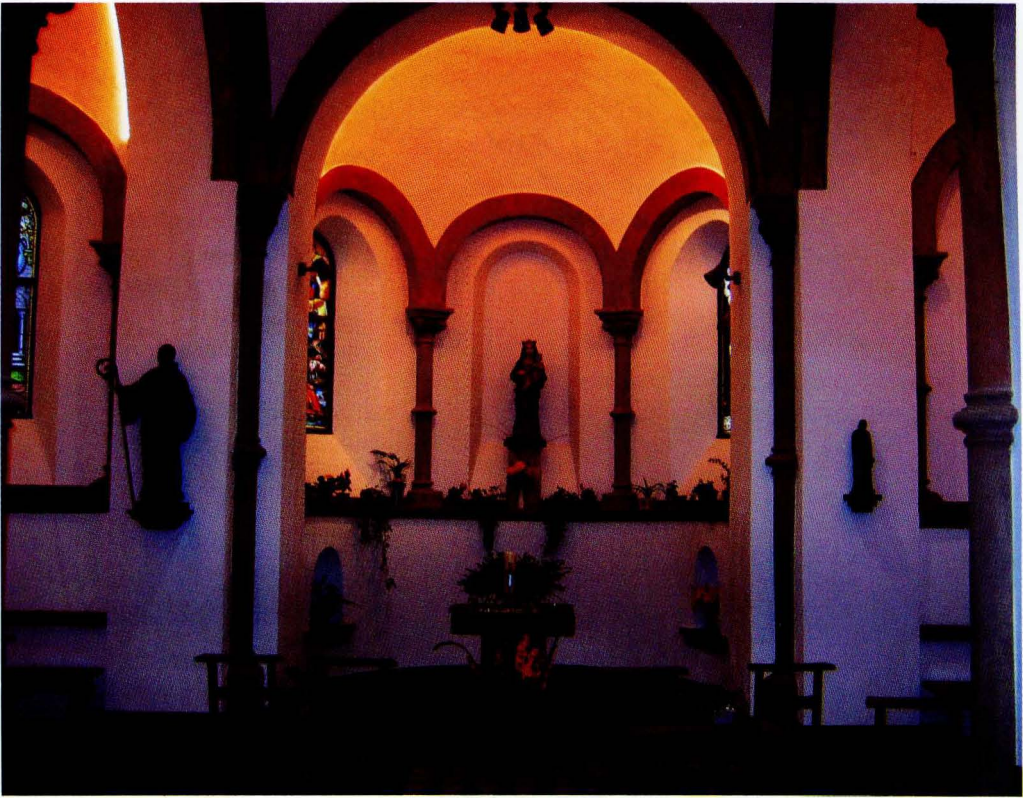
Les bonnes intentions consignées dans ces statuts se sont très rapidement concrétisées en actes importants pour le renouveau du site, tel que nous le connaissons à l'heure actuelle. Car c'est en 1997, année de la création d'Amanoclaire, que deux grands projets d'envergure sont mis en œuvre, dans le cadre du 750^e anniversaire de la mort d'Ermesinde, en 1247 : la restauration de la chapelle Notre-Dame du Bel Amour et le début de la campagne de fouilles menées par la Direction de l'Archéologie de la Région Wallonne (actuellement SPW), qui durera jusqu'en 2007 ⁶. Ces deux projets dépassent d'ailleurs amplement la seule asbl Amanoclaire, étant donné le nombre d'acteurs et d'intervenants qui ont œuvré en bonne intelligence. Ainsi, c'est le gouvernement luxembourgeois qui subsidia la restauration de la chapelle Notre-Dame du Bel Amour, à hauteur de douze millions de francs luxembourgeois. Quant aux fouilles proprement dites et à l'aménagement du site, Clairefontaine bénéficia d'un soutien européen dans le cadre d'un projet de collaboration transfrontalière géré par la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne, le Service des Sites et Monuments nationaux grand-ducal et le *Römisch-Germanisches Zentralmuseum* de Mayence. Ce projet fut repris dès 1998 par la Direction de l'Archéologie de la Division du Patrimoine ⁷. Que ce soit dans le cadre de la restauration de la chapelle ou des fouilles archéologiques, la collaboration avec Amanoclaire et les différents services extérieurs fut excellente, l'asbl se présentant comme l'intermédiaire et le gestionnaire stable du site. L'objet du présent article n'est pas de proposer un relevé exhaustif de toutes les actions menées à bien par les différents bénévoles de l'association – même si leur dévouement mérite la plus grande estime –, mais plus modestement de donner un aperçu des grandes lignes du travail réalisé en treize années d'existence, et d'évoquer les perspectives futures déjà envisagées ⁸.

5. Statuts de l'asbl Amanoclaire, Titre II, article 3.

6. Les premiers sondages eurent lieu déjà en 1996 et le début effectif des fouilles en 1998. Chronique de l'Archéologie Wallonne, 16, 2009, p. 165-168 ; 15, 2008, p. 176-178 ; 14, 2007, p. 167-168 ; 13, 2006, p. 210-215 ; 12, 2004, p. 181-187 ; 11, 2003, p. 156-161 ; 10, 2002, p. 204-209 ; 9, 2001, p. 175-179 ; 8, 2000, p. 177-181 ; 7, 1999, p. 141-144 ; 6, 1998, p. 137-140 ; 4-5, 1996-1997, p. 146-147.

7. La Région wallonne a collaboré à l'élaboration de l'exposition au Musée Gaspar en 2010. En outre, les résultats de l'ensemble des fouilles devraient faire l'objet d'expositions et publications de la part de la Région wallonne dans les prochaines années.

8. Les renvois aux archives d'Amanoclaire, conservées à la bibliothèque de l'association, seront mentionnés tout au long de l'article par une référence commençant par AA.



III. 1 : Chœur de la chapelle Notre-Dame du Bel Amour, après la restauration des années 1997-2000.
AA/CD 10 (Photo Collection Amanoclair)

La gestion d'un lieu de mémoire

Depuis le début de la résurrection du site de Clairefontaine, à la fin des années 1990, Amanoclair ainsi que les différentes autorités, compétentes et frontalières, ont pris toute la mesure de l'importance du site en tant que lieu de mémoire et de commémoration d'un passé commun à un cercle géographique relativement étendu ⁹. Cette conscience fut rapidement matérialisée par un ensemble d'aménagements évoquant les personnages phares, ainsi que les événements marquants qui rythmèrent la vie du site au fil des siècles. Et force est de constater que l'entretien de cette mémoire répond à un besoin de la population locale – mais également venant des régions avoisinantes ou plus lointaines – visiblement demandeuse d'évocations des souvenirs des racines de l'identité luxembourgeoise et de l'empreinte du religieux sur le site. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer quelque peu l'attitude et les objectifs de visite des promeneurs et touristes, occasionnels ou réguliers, lorsqu'ils arrivent à Clairefontaine.

9. Cette prise de conscience n'a d'ailleurs pas attendu la fin du XX^e siècle pour se manifester, comme le prouvent les cérémonies grandioses organisées en 1947, à l'occasion du 700^e anniversaire du décès de la comtesse Ermesinde. Jean-Pierre MANDY, *Clairefontaine. Histoire des ruines de la vallée de Clairefontaine*, Luxembourg, 2000, p. 138-148.

Certains viennent allumer une bougie dans la chapelle Notre-Dame du Bel Amour, que les candélabres illuminent du matin au soir, démontrant par là la présence et la permanence de la dévotion sur « cet endroit sacré », pour reprendre l'expression de l'inscription se trouvant à l'entrée de l'édifice.

D'autres ne retournent pas chez eux sans être venus se recueillir dans la crypte, devant le tombeau d'Ermesinde, que certains vénèrent presque comme une sainte. Le 12 juin 2000, la translation des ossements de la comtesse depuis le domaine des Prêtres du Sacré Cœur, en bas de la vallée de Clairefontaine, vers la crypte où elle repose actuellement, fut l'occasion d'assister à une véritable cérémonie à la fois religieuse (la translation eut lieu à l'occasion du pèlerinage de la Pentecôte à Notre-Dame du Bel Amour) et commémorative. La procession, rythmée par la Philharmonie royale de Sterpenich-Barnich, rassembla autour des reliques les autorités luxembourgeoises et belges, les moniales de l'abbaye cistercienne « Notre-Dame de Clairefontaine (Cordemois), ainsi qu'une foule très nombreuse.



III. 2-3 :
Translation
des ossements
d'Ermesinde, le
12 juin 2000.
AA/A7 et A7b





III. 4 : Visite des grands-ducs de Luxembourg sur le site de Clairefontaine, le 20 octobre 2004.
AA/CD 8 (Photo Collection Amanoclair)

Le respect du public vis-à-vis d'Ermesinde est particulièrement marqué dans le chef des visiteurs arlonais et luxembourgeois, qui viennent rendre hommage à la comtesse de Luxembourg, qui compta parmi sa descendance notamment des empereurs du Saint Empire romain germanique, comme Henri VII ou Charles IV, ou des personnages illustres comme Jean l'Aveugle, roi de Bohême. Parmi les visiteurs luxembourgeois, les premiers en importance, le Grand-duc et la Grande-duchesse Henri et Maria-Theresa ont honoré le site de leur visite en octobre 2004, en venant constater par eux-mêmes l'évolution des découvertes, restaurations et aménagements réalisés ou supervisés par Amanoclair ¹⁰.

Certains visiteurs viennent expressément s'abreuver à la fontaine Saint-Bernard, à laquelle la tradition prête des vertus miraculeuses ¹¹. Certains avouent puiser de cette eau en raison de sa sainte réputation, d'autres vantent son bon goût, d'autres encore profitent plus prosaïquement de sa gratuité, en venant y remplir carrément des jerricans.

L'aménagement récent d'œuvres d'art évoquant le passé cistercien, comme la statue de Richard Verougstraete, intitulée « Les Orantes », fut également l'occasion d'éprouver l'intérêt du public : malgré la pluie battante du jour de l'inauguration, ce furent non seulement les autorités belges, luxembourgeoises et françaises qui répondirent présent, mais également un public nombreux ; tous assistèrent le 8 octobre 2008 à l'inauguration de cette statue ainsi que d'un ossuaire renfermant

10. AA/A8.

11. Diverses références aux archives d'Amanoclair dans Jean-Pierre MANDY, *Clairefontaine. Histoire des ruines de la vallée de Clairefontaine*, Luxembourg, 2000, p. 134.

les ossements datant essentiellement des XIII^e-XV^e siècles, découverts lors des fouilles et n'ayant pas pu être identifiés. La fonction de lieu de mémoire est donc incontestable.

En plus du patrimoine mobilier et immobilier du site, Amanoclaire gère une bibliothèque recelant les archives de l'association ainsi que des ouvrages, articles, revues et documents divers relatifs à l'histoire de Clairefontaine et de sa région, de l'abbaye proprement dite, du monachisme cistercien, de la présence des Pères jésuites, des fouilles archéologiques,... Les chercheurs peuvent accéder directement à la bibliothèque durant les heures de permanence assurées par les bénévoles.

Implication d'Amanoclaire dans des événements spirituels, culturels et touristiques

Dans l'esprit des buts poursuivis retranscrits dans ses statuts, et depuis de nombreuses années, Amanoclaire participe à des événements ponctuels tantôt de sa propre initiative, tantôt dans le cadre d'une dynamique de réseau, comme c'est le cas, par exemple, pour les Journées du Patrimoine ou les Week-end Wallonie-Bienvenue. Ces journées constituent souvent l'occasion d'accueillir, en quelques heures, un grand nombre de personnes venues pour découvrir le site grâce à des guides spécifiquement formés, autour d'une approche particulière. C'est aussi, pour le visiteur, l'occasion de passer un après-midi convivial avec la possibilité de se restaurer à l'Alcazar.

Étant donné la nature des liens existant entre Amanoclaire et les Œuvres paroissiales du doyenné d'Arlon, c'est tout naturellement que le site accueille diverses activités spirituelles ou plus festives, qui dépassent d'ailleurs parfois amplement le cadre de la paroisse de Saint-Martin. C'est ainsi qu'en octobre 2005, Mgr. Simon Ichouine, archevêque orthodoxe russe de Bruxelles, présida à l'invitation du doyen Jean-Marie Jadot, une célébration liturgique orthodoxe en langue slavonne, dans une chapelle Notre-Dame du Bel Amour bondée¹². Les fancy-fairs, pics-niques et rassemblement scouts sont également courants dans le parc du domaine.

Bien entendu, les visiteurs n'attendent pas ces activités ponctuelles pour visiter Clairefontaine, et les bénévoles travaillant quotidiennement à l'embellissement et à l'entretien du site constatent un intérêt continu des visiteurs tout au long de l'année. Nous ne possédons pas de statistiques précises ni de chiffres de fréquentation exacts, étant donné l'inexistence de véritables dispositifs de comptage. Selon les données fournies par les bénévoles travaillant au quotidien sur le site, le nombre global de visiteurs annuel avoisinerait les 15 000 personnes. Bien entendu, ce chiffre n'est qu'indicatif et n'est que le reflet d'un comptage approximatif, ce qui doit évidemment inviter à la plus grande prudence au niveau de son traitement.

12. AAP 356-359.

Charte des Abbayes et Sites cisterciens d'Europe

Depuis maintenant plusieurs années, Amanoclair est membre de la Charte des Abbayes et Sites Cisterciens d'Europe. Cette organisation, imaginée en 1988 et officiellement créée en 1993 en tant qu'association de la loi française du 1^{er} juillet 1901, était à l'origine presque exclusivement hexagonale : les membres fondateurs étaient Clairvaux, Fontfroide, Fontmorigny, Pontigny, Vauluisant et Villers ¹³. Depuis lors, des propriétaires ou gestionnaires d'abbayes ou sites cisterciens, provenant de nombreux pays européens, ont adhéré à l'esprit de la Charte. C'est ainsi, qu'à l'heure actuelle, plus de 200 abbayes – mortes ou toujours en activité – ou sites cisterciens constituent le réseau, et ce chiffre ne cesse de croître, d'année en année. Organisme à visée européenne, la Charte a également l'oreille attentive des autorités européennes. Ainsi, à l'occasion de l'assemblée générale du 1^{er} mai 2009, qui eut lieu en l'abbaye cistercienne d'Alcobaça, au Portugal, la délégation de Clairefontaine, ainsi que les représentants des autres institutions membres présentes, eurent la bonne surprise d'être accueillis par un message vidéo du président en exercice de la Commission Européenne, José Manuel Barroso. Ce dernier insista sur l'importance de l'héritage cistercien dans le patrimoine européen et, conséquemment sur le rôle clef de la Charte dans la sauvegarde de cet héritage ¹⁴. Forte de soutiens comme ceux-là, la Charte se présente également comme un intermédiaire sérieux entre ses différents membres et les autorités en tous genres ; il s'agit probablement ici du rôle le plus important de la Charte, puisqu'il est repris dans l'article premier des statuts : *La Charte européenne des abbayes et sites cisterciens, association de la loi française du 1^{er} juillet 1901, a pour objet d'établir un lien structurel entre les propriétaires et (ou) animateurs d'abbayes ou de sites cisterciens ouverts au public dans le but d'organiser des actions collectives, culturelles ou touristiques, et de représenter ses membres auprès des collectivités ou administrations locales, régionales, nationales ou internationales* ¹⁵.

Cette implication dans la Charte est profitable pour le site de Clairefontaine à plus d'un titre. Elle permet tout d'abord, et c'est le bénéfice le plus évident, d'inscrire l'abbaye de Clairefontaine dans une dynamique de réseau, lui donnant une visibilité à l'échelle européenne ¹⁶. Cette implication se matérialise, aux yeux du grand public, par l'apposition de plaques signalétiques flanquées du logo de la Charte. La question d'une extension de cette signalétique a d'ailleurs été soulevée par Amanoclair à l'occasion de



Ill. 5 : Le Logo de la Charte

13. Concernant la fondation de l'association, cf. le Préambule des Statuts de la Charte des Abbayes et Sites cisterciens d'Europe. *Bulletin de la Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens*, 42, 2009, p. 4-5.
14. Le texte complet de l'intervention de José Manuel Barroso est consigné dans le *Bulletin de la Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens*, 43, 2009, p. 1-2.
15. Statuts de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens, article I.
16. Cette visibilité se traduit, notamment, par la présence de la Charte, et par là-même de ses différents membres, sur Internet : <http://www.cister.net>.



III. 6 : *Bardenbourg*. AA/CD 10 40 (Photo Collection Amanocclair)



III. 7 : *L'Alcazar*. AA/CD 10 207 (Photo Collection Amanocclair)

l'Assemblée Générale d'Alcobaça en 2009 : l'idée serait de proposer, sur chaque site et grâce à un modèle standardisé, une signalétique détaillée de l'ensemble des composantes de l'abbaye cistercienne. L'idée fait son chemin. L'implication dans la Charte inscrit également l'abbaye de Clairefontaine dans un vaste projet de *cartes cisterciennes*. C'est en France que fut inaugurée cette entreprise. Une carte des abbayes et sites cisterciens de France a été réalisée en collaboration avec l'IGN (n° 911). D'autres cartes nationales sont envisagées pour les autres pays intéressés. De même la Charte parraine et encourage la publication d'ouvrages mettant en évidence le réseau cistercien européen, comme le *Routier cistercien* de Bernard Peugniez, qui présente 557 notices relatives aux sites cisterciens français, belges, luxembourgeois et suisses ¹⁷. La formation continue constitue un autre grand avantage concret. Des cours, séminaires et colloques sont proposés aux membres. L'objectif principal de ce type d'activité est de proposer aux gestionnaires de sites cisterciens des enseignements utiles dans l'optique d'un accueil optimal des touristes, mais également dans l'optique d'une meilleure gestion des ressources. Des représentants d'Amanoclair y prennent régulièrement part, comme ce fut notamment le cas en 2004, lorsqu'une formation de ce type eut lieu en l'abbaye d'Orval.

Les moyens de fonctionnement : le Bardenbourg et l'Alcazar

Pour la gestion quotidienne du site et les moyens matériels qu'elle nécessite, Amanoclair dispose d'une certaine indépendance financière grâce aux revenus générés par la location des salles du Bardenbourg et de l'Alcazar, le premier étant l'ancienne maison de campagne des Pères jésuites et le second étant le chalet qui le jouxte. Avant d'en arriver au roulement de locations important qui est celui d'aujourd'hui, le premier gros défi fut de rénover ces bâtisses ¹⁸. Le travail fourni amena au succès que nous connaissons ; la diversité des salles du Bardenbourg en fait un lieu très prisé pour les mariages (présence d'un dortoir et d'une chambre nuptiale avec salon), mais également pour les réunions, expositions, banquets, séminaires, concerts et autres événements ponctuels. L'Alcazar, quant à lui, offre une salle à l'ambiance plus rustique.

Les revenus de ces locations permettent à Amanoclair tout d'abord d'entretenir ces deux bâtiments, mais également l'ensemble du site. En plus du strict entretien, ces moyens ont permis, au fil des ans, d'agrémenter le domaine d'un éclairage performant permettant des visites nocturnes ¹⁹ ; ils permirent aussi l'aménagement de bancs, de chaises, de tables, de poubelles, d'un parcours de visite, d'un jardin de plantes médicinales ²⁰,... Néanmoins, certains projets plus

17. Bernard PEUGNIEZ, *Routier cistercien : abbayes et sites. France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Moisenay-le-Petit*, 2002 (Collection *Le monde cistercien*).

18. L'architecte Jacques Davin proposa un devis dès 1997 et fut choisi pour mener à bien le projet. De nombreux membres d'Amanoclair, ainsi que des personnes extérieures furent associés à ces travaux de restauration. Jean-Pierre MANDY, *Clairefontaine. Histoire des ruines de la vallée de Clairefontaine*, Luxembourg, 2000, p. 153-156.

19. AA/A7 PH 8.

20. Ce jardin fut aménagé et continue d'être entretenu par René Collin, assisté par Roland Titeux, membres d'Amanoclair. *L'Avenir du Luxembourg*, 20 août 2005 ; AA/P 341.



III. 8 : *Le jardin des plantes médicinales.* (Photo Jean-Pierre MANDY)

ambitieux, nécessitant des fonds plus importants, ont poussé Amanoclaire à solliciter des fonds européens dans le cadre d'un projet « Interreg IV », associant d'autres sites belges, français et luxembourgeois. Pour Clairefontaine, ces projets concernent essentiellement la consolidation et la sécurisation des découvertes archéologiques récentes, l'étanchéisation des voûtes et la mise en valeur des cellules du XV^e siècle, la mise en valeur du site en général, notamment par la poursuite de l'installation de l'éclairage, la mise en place de panneaux signalétiques et didactiques sur l'ensemble du domaine, ainsi que l'ouverture d'une boutique et d'un espace d'accueil didactique et interactif. Les projets ne manquent donc pas, dans l'attente des subsides.

Projet d'aménagement d'une boutique-café et d'un espace d'accueil

À l'instar de ce qui se trouve dans bon nombre d'autres sites touristiques, historiques ou archéologiques, l'aménagement d'un espace d'accueil, d'une part, et d'un espace « boutique-café », d'autre part, a germé dans l'esprit des membres du comité d'Amanoclaire depuis un certain temps. La Charte européenne des abbayes et sites cisterciens facilite le contact entre abbayes et sites proposant des produits étiquetés cisterciens, d'abbayes ou trappistes afin de constituer une boutique « cistercienne ». Mais l'absence de personnel employé par l'asbl posait le problème de la permanence de cette activité. Néanmoins, la motivation de certains bénévoles a tout de même permis la mise en place d'une première infrastructure qui accueillera, dans un premier temps, les visiteurs durant les week-ends de la

belle saison, dans le local de l'Alcazar. Des articles produits par des sites cisterciens ou des articles relatifs à ces sites seront proposés. En outre, afin de promouvoir les spécialités locales, des produits du terroir arlonais et luxembourgeois seront également proposés.

En plus de cet espace de repos et de vente, Amanoclair a également le projet d'établir un espace d'accueil dans les caves de la conciergerie, juste à côté de la chapelle Notre-Dame du Bel Amour. La concrétisation de ce projet devrait cependant prendre un peu plus de temps, dans la mesure où le local doit d'abord être mis en état avant de pouvoir accueillir le matériel didactique imaginé sous la forme de panneaux, de borne interactive et de projection vidéo automatisée. Le local serait également le lieu où le visiteur trouverait à sa disposition divers dépliants et brochures, pouvant servir de support à la visite du site, et relatifs à l'histoire de Clairefontaine.

Guides de Clairefontaine et Guides d'Arlon

Depuis plusieurs années, les bénévoles d'Amanoclair organisent des visites guidées en fonction de leurs disponibilités, ainsi que de leurs connaissances, sans cesse augmentées des nouvelles découvertes issues des fouilles réalisées depuis 1997. Néanmoins, à Clairefontaine, comme à Arlon, la nécessité de constituer un listing de guides s'est imposée, face à la demande toujours croissante de guides, essentiellement dans le chef des écoles, de divers groupes d'adultes ou de tour-opérateurs. Durant la saison 2008-2009, l'Office du Tourisme de la Ville d'Arlon



III. 9 : Formation « Guides d'Arlon » 2008-2009. (Photo Valérie PEUCKERT)

a organisé un programme de formation de guides de la ville d'Arlon. Le cycle de formation s'adressait à toute personne intéressée par le guidage des sites touristiques majeurs de la ville d'Arlon, essentiellement du point de vue historique et culturel. La première saison de formation connut un succès tel que l'offre fut réitérée en 2009-2010. Clairefontaine faisait à chaque fois partie de la dizaine de sites proposés à côté, notamment des musées archéologique et Gaspar, du cimetière d'Arlon ou des églises du chef-lieu. Ce fut l'occasion d'accroître substantiellement le nombre de guides pouvant potentiellement faire visiter le site, en leur enseignant la matière requise pour contenter les visiteurs avides des connaissances les plus pointues.

Newsletter

Depuis 2008, Amanoclaire propose à ses membres, ainsi qu'à ses différents sympathisants et à toute personne intéressée, une newsletter à fréquence mensuelle relatant aussi bien les actualités du site que l'étude des différents documents historiques relatifs à l'abbaye. Celle-ci est essentiellement le produit d'un homme, l'infatigable Jean-Pierre Mandy, qui ne compte jamais son temps lorsqu'il s'agit de Clairefontaine. Les documents historiques jusqu'ici présentés dans les premiers numéros sont le fruit d'analyses personnelles qu'il effectua durant plusieurs années sur le sujet. Quant aux rapports des activités passées et à l'agenda des activités futures, ils permettent au lecteur d'être tenu informé régulièrement des activités d'Amanoclaire et de la vie se déroulant sur le site de Clairefontaine. En ce sens, cette newsletter joue à merveille son rôle de « bulletin de liaison ».

À la lecture de l'énumération des quelques exemples choisis ci-dessus, le lecteur constatera donc bien que les buts et objectifs poursuivis à la création d'Amanoclaire en 1997 ont été et continuent d'être respectés dans l'activité quotidienne de l'asbl ; de même les projets en cours et à venir continueront de s'inscrire dans des optiques de conservation patrimoniale, de promotion touristique et culturelle, dans le plus grand respect de l'histoire essentiellement religieuse du lieu.

En terminant cet article, nous réitérons l'appel lancé par J.-P. Mandy à la fin de son ouvrage de 2000, plusieurs fois cité, en demandant, au nom d'Amanoclaire, à toutes les personnes possédant des informations ou des documents relatifs à Clairefontaine, son abbaye, sa vallée, ses manifestations, ses pèlerinages, etc., d'avoir la bienveillance de penser à aider les membres de l'asbl dans leurs recherches relatives à l'histoire du site.

<http://www.clairefontaine-arlon.be>

Membres du comité de sauvegarde d'Amanoclaire en 2010

Président : Jean-Marie JADOT

Secrétaire : Jean KELECOM

Trésorier : Paul LEPAGE

Administrateur-délégué : Jean-Pierre MANDY

Membres : Fernand BERNARDY, René COLLIN, David COLLING, Georges CALTEUX, Jacques DAVIN, Hugues DELACROIX, Christian DEOM, Jean-Michel DUPAS, Nicolas FRETZ, Patrick KUNSCH, Alex LANGINI, Guy et Monique LEMPEREUR, Vincent MAGNUS, André MATTHYS, Hubert et Claudine NEPPERT, Romain SALTEN (candidat membre à l'AG 2010), Roland TITEUX, Germain WAGENER, Edmond WARICHET, Florence ZENNER.



III. 10 : *Le Comité de sauvegarde d'Amanoclaire en 2010.*
(Photo David COLLING)